

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MÉTIS 3**

COUR SUPÉRIEURE

**LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC
REQUÉRANTE**

c.

- (1) 150-05-002108-001
- (2) 150-05-000686-974
- (3) 150-17-000584-034
- (4) 150-05-003495-084
- (5) 150-05-003496-082
- (6) 150-05-003497-080
- (7) 150-05-003498-088
- (8) 150-05-003500-081

- (10) 150-05-003502-087

- (12) 150-05-003505-080
- (14) 150-05-003507-086
- (15) 150-05-003508-084
- (17) 150-05-003511-088
- (18) 150-05-003512-086
- (19) 150-05-003513-084
- (20) 150-05-003514-082
- (22) 150-05-003517-085

**GHISLAIN CORNEAU
ALAIN ÉMOND ET CAMIL TREMBLAY
STÉPHANE CORNEAU
MARC SIMARD
SYLVAIN DUCHESNE
ANDRÉ LALANCETTE
CLÉMENT LALANCETTE
CARL SIMARD et HÉLÈNE MARTEL
JEAN-FRANÇOIS PERRON et
DANY PICHÉ et
MARC BOUCHARD
ANDRÉ-ANNE LAVOIE
CARL MINIER
JEAN GABRIEL
MIVILLE CORNEAU
RÉAL TREMBLAY
RICHARD RIVERIN
JEAN-MARIE GAGNÉ et
GABRIELLE SIMARD
MARTIN PELLETIER**

INTIMÉS

et

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE FJORD-
DU-SAGUENAY**

-et-

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

-et-

MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-D'OTIS

-et-

MUNICIPALITÉ DE ST-FULGENCE

MISES EN CAUSE

et

**LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE DU ROY
ET LA SEIGNEURIE DE MINGAN**

INTERVENANTE

**COMMUNICATION ET RAPPORT DU TÉMOIN EXPERT
ME FRANÇOIS AYOTTE, NOTAIRE
(ART. 402.1 C.P.C.)**

TOME 2 –ETHNOGÈNES ET DROITS ANCESTRAUX

**SECTION 2 – SOUVERAINETÉ, MAINMISE ET EXPLOITATION
2.3 – TITRES ANCIENS**

DESTINATAIRES :

L'honorable Roger Banford, j.c.s.

Cour supérieure de Québec
Palais de justice
227, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec) G7H 7B4

Me Daniel Côté

Aubin Girard Côté
1700, boulevard Talbot, Bureau 310
Chicoutimi (Québec) G7H 7Y1

Me Serge R. Simard

Gaudreault, Saucier, Simard, senc
30, rue Racine Est
Case postale 607
Chicoutimi (Québec) G7H 5C8

PRENEZ AVIS que lors de l'audience, la requérante désire faire entendre, Me François Ayotte, notaire, à titre de témoin expert en recherche et interprétation de titres fonciers sous la tenure seigneuriale.

A. OBJET DE L'ÉTUDE

1. Le témoignage de Me Ayotte traitera d'une expertise relative à une partie du territoire du Québec située sur la rive Nord du fleuve Saint-Laurent, bornée à l'Ouest par l'Île-aux-Coudres, et à l'Est par la seigneurie de Mingan, cette dernière étant exclue du territoire sous étude. Son étude couvre une période débutant avec la découverte de la Nouvelle-France et se terminant avec l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854.
2. Il a retracé les actes de concession portant sur le droit de propriété de ce territoire ainsi que la législation contemporaine à ces actes; il propose une interprétation de ces actes et souligne les différentes significations que peut prendre le terme *Domaine*. Il cite et commente la jurisprudence qui s'est prononcée sur la nature du droit de traite.
3. Il a puisé ses informations à même la documentation volumineuse publiée lors de l'abolition de la tenure seigneuriale dans les années 1852-54, portant entre autres sur les Édits et ordonnances ainsi que sur les transcriptions des actes de concession. Il a consulté les archives nationales du Québec et du Canada, les ouvrages de doctrine juridique et la jurisprudence. Il a accordé une attention plus particulière aux réponses du Tribunal seigneurial et aux commentaires de ses honorables juges sur les points de droit soumis au tribunal.

B. FORMATION ACADÉMIQUE / ANNÉE / UNIVERSITÉS, AVEC EMPHASE RELATIVE AU CURSUS RELIÉ À LA THÉMATIQUE D'ÉTUDE

4. En 1968, il a obtenu une licence en droit de l'Université de Montréal.
5. Il est devenu notaire en 1969.

C. EXPÉRIENCES DE RECHERCHE ET DE RÉDACTION RELIÉES À LA THÉMATIQUE D'ÉTUDE

6. Depuis 1977, il agit soit comme notaire instrumentant, soit comme conseiller juridique, dans des dossiers ayant pour objet le domaine foncier public. À l'occasion, il a été nécessaire de rechercher des titres anciens et de les interpréter, afin de vérifier l'inclusion ou l'exclusion d'un immeuble du domaine public; certains de ces dossiers ont été traité dans le cadre d'un litige et sont rapportés ci-après
7. Depuis 1977, il a toujours agit, soit comme notaire instrumentant, soit comme conseiller juridique, à la demande du Gouvernement du Québec et ses ministères.

D. DÉCLARATION À TITRE DE TÉMOIN EXPERT (ANNÉE ET TITRE DE LA CAUSE)

8. Il fut déclaré témoin expert dans les litiges suivants :

1987- *Mary Lortie Côté et al. c. Bureau d'Assainissement des eaux du Québec Métropolitain, Canadien National, Ministère des transports du Québec, le Procureur général de la province de Québec, Conseil des ports nationaux et Société du port de Québec.* Il a témoigné sur l'acte de concession de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges afin d'ajouter à l'éclairage susceptible d'aider le tribunal à statuer sur le droit de propriété des prés situés en front de la seigneurie.

1993- *Roger Vanier c. Le Procureur général du Québec.* Il a reconstitué la chaîne des titres seigneuriaux de l'Île des Sœurs et témoigné sur les actes de cette chaîne afin d'éclairer le Tribunal appelé à décider si certains emplacements vacants autour de l'île, objets de remblayage, avaient été concédés en 1664.

1998 - *Placements André Turgeon Inc. c. Ville de Longueuil et le Procureur général du Québec et le Procureur général du Canada et al.* Il a témoigné sur des lettres patentes du 4 juin 1858 ayant pour objet des lots, de grève et en eau profonde, parties du lit du fleuve Saint-Laurent, afin d'apporter un éclairage permettant au Tribunal de déterminer l'étendue de l'immeuble visé ainsi que la nature des droits concédés.

2002- *Société de la Faune et des Parcs du Québec et le Procureur général du Québec c. Jocelyn Guèvremont.* Il a témoigné sur la chaîne des titres de l'île Lacroix, située dans le fleuve Saint-Laurent, et démontré comment cette île était sortie du domaine public, sous le régime français, et comment elle avait réintégré ce domaine public en 1966.

2002- *Club de la Baie du Lac des Deux-Montagnes c. Le Procureur général de la province de Québec*. Il a reconstitué la chaîne des titres seigneuriaux de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes et témoigné sur les actes de cette chaîne afin d'éclairer le Tribunal appelé à statuer sur la concession ou la non concession de la grande Baie d'Oka.

2008- *Charles Béland et al. c. Florent Masson et al. et le Procureur général du Québec*. Il a témoigné comme expert sur un acte de concession du 3 novembre 1672 ayant pour objet certaines îles dans le Lac Saint-Pierre.

Le rapport de l'expert et ses pièces sont joints pour fins de signification et de production.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 26 juin 2009



BERNARD, ROY (JUSTICE-QUÉBEC)
(Me Patrice Peltier-Rivest)
Procureurs de la requérante,
la Procureure générale du Québec

N^{os}: 150-05-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034,
150-05-003495-084, 150-05-003496-082, 150-05-003497-080,
150-05-003498-088, 150-05-003500-081, 150-05-003502-087,
150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003508-084,
150-05-003511-088, 150-05-003512-086, 150-05-003513-084,
150-05-003514-082 et 150-05-003517-085

COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE CHICOUTIMI

MÉTIS 3

GHISLAIN CORNEAU, ALAIN ÉMOND et CAMILTREMBLAY,
STÉPHANE CORNEAU, MARC SIMARD, SYLVAIN DUCHESNE,
ANDRÉ LALANCETTE, CLÉMENT LALANCETTE, CARL SIMARD
et HÉLÈNE MARTEL, JEAN-FRANÇOIS PERRON et DANY PICHÉ
et MARC BOUCHARD, ANDRÉ-ANNE LAVOIE, CARL MINIER,
JEAN GABRIEL, MIVILLE CORNEAU, RÉAL TREMBLAY,
RICHARD RIVERIN, JEAN-MARIE GAGNÉ et GABRIELLE
SIMARD, MARTIN PELLETIER

INTIMÉS

Et

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE FJORD-DU-
SAGUENAY -et- MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ -et-
MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-D'OTIS -et- MUNICIPALITÉ DE
ST-FULGENCE

MISES EN CAUSE

ET

LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE DU ROY ET LA
SEIGNEURIE DE MINGAN

INTERVENANTE

COMMUNICATION ET RAPPORT DU TÉMOIN EXPERT
ME FRANÇOIS AYOTTE, NOTAIRE
(ART. 402.1 C.P.C.)

TOME 2 – ETHNOGÉNÈSES ET DROITS ANCESTRAUX

SECTION 2 – SOUVERAINETÉ, MAINMISE
ET EXPLOITATION
2.3 – TITRES ANCIENS

Me Patrice Peltier-Rivest
BERNARD, ROY (Justice – Québec)

Direction du contentieux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Tél.: (514) 393-2336 Fax: (514) 873-7074
Code d'enregistrement: BB1721
N/D: 2007-003044